

Ouagadougou, le

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours professionnel de **recrutement de deux(02) Médecins généralistes pour des formations spécialisées option: Médecine interne, session 2019.**

Ce sont :

MÉDECINS GÉNÉRALISTES SPÉCIALITÉ: MÉDECINE INTERNE

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	COULIBALY BAZOUMANA	313130	20/10/88
2°	SOUMDAOGO TINDAOGO SERGE	313100	10/10/88

Arrêté la présente liste à 2 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	PORGO MADI	278621	31/12/84
2°	DAO ABDOUL KADER	326690	23/04/85

Arrêté la présente liste à 2 nom(s).



Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général


Souleymane LENGANE